

# Liste des matières acceptées/refusées À l'intérieur de votre bac brun



## Matières **ACCEPTÉES**

### ✓ **Résidus verts** tels que:

- Résidus de jardins et de potagers, vivaces et retailles de haie ou d'arbustes;
- Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm;
- Feuilles mortes.

## Matières **REFUSÉES**

### ✗ **Sacs de plastiques**

### ✗ **Résidus de gazon**

### ✗ **Résidus de table**

- Fruits et légumes;
- Viandes, poissons, fruits de mer, volailles et os;
- Pâtes alimentaires, pains et céréales;
- Produits laitiers;
- Café moulu, filtres à café, incluant les capsules compostable, et sachets de thé;
- Friandises et produits de confiserie;
- Nourriture pour animaux;
- Coquilles d'œufs et écailles de noix.

### ✗ **Résidus du terrain**

- Morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à 1 cm et/ou de longueur supérieure à 60 cm;
- Branches attachées en ballot;
- Roches, terre, sable, gravier, pierres, béton et asphalte.

## Matières **REFUSÉES**

### **X** Résidus de la maison

- Couches, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques);
- Cotons-tiges (ex : Q-tips®) et ouates;
- Matières recyclables, notamment : le papier journal et recyclable, le verre, le métal, le plastique et les contenants de type Tetra Pak®;
- Emballages, ustensiles et pellicules de plastique et de styromousse, incluant les plastiques oxobiodégradables;
- Charpies et feuilles de sèche-linge;
- Feuilles jetables de balai (ex. : linge pour balai de type Swiffer®);
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;
- Mégots et cendres de cigarettes;
- Bouchons de liège;
- Cordes et ficelles;
- Cire et gomme à mâcher;
- Coquillages et moules;
- Cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours).

### **X** Divers

- Animaux morts et parties d'animaux;
- Textiles synthétiques (ex : polyester, nylon, lycra);
- Résidus de construction, rénovation et démolition;
- Batterie et piles;
- Matériel informatique et électronique;
- Peinture, huile à moteur et autres résidus domestiques dangereux.